Communication de réquisition. A transmettre urgente.

1 mensaje

Pampero y Yo <jakunai0013@gmail.com> vie., 21 oct. 2022 a las 16:10
Para: Tribunal Judiciaire de La Rochelle <tj1-la-rochelle@justice.fr>

Moi, Commandant Sánchez Santos Jagoba Unai, Capitaine du navire Pampero, à Mr. le Juge:

En attente de votre réponse à ma dernière communication en demande de conseil en tant que victime d'infractions et de delits, et dans mon autorité de Officier de Police Judiciaire, par la sécurité de mon navire et des personnes que pourraient se trouver en danger dans le cas d'une éventuelle opération de sauvetage, en considerant que les ports sont de Domaine Publique, et que personne no doit pas être discriminé par sa condition social (ou economique, laquelle est cause directe des délits soufferts par moi, constatés et communiqués à vous), je décide de procéder à la réquisition de une place au Port des Minimes (et l'accès aux sanitaires), en principe jusqu'à la fin de période de Trêve Hivernale.

Je souhaite entrer en droit, et pas de force, raison par laquelle je sollicite de vous votre collaboration pour que tout se passe bien.

D'ailleurs, et en sachant que un des "moyens" utilisées par les "mercenaires" c'était de faire croire que des actes illégales étaient legals, et que pas mal de fois, lors des contrôles arbitraires d'identité, ma pièce d'identité à été photographié (ou scanné), que j'ai indices de suplantation d'identité, et que ont essaie de savoir si j'avait les papiers à bord, et après que aille arrivé a mes oreilles que on voulait bloquer mon navire, et essaier de me faire croire que (a cause des amendes illégales) on pourrait saisir mon domicile, je vous fait savoir que j'ai pas de hipoteque, et que je reste le Commandant de Bord, les manoeuvres étant effectues sur ma seule autorité (C.A. Nîmes, 18 Novembre 2008), donc je n'accepterai qu'on met une chaîne pour m'empêcher la sortie.

Aussi je vous sollicite que, si de ces faits il aurait délit de ma part, et en vue de que je reste le gardien exclusive de voilier en tant que Comandant de bord (aff. "Pti Jules", Cass. Civ. 2ème, 12 Avril 2012), et vu que mon stile de vie est "heremite", en sortant juste pour mes courses et mon sport, je vous sollicitarai la décompte des jours entant que arrestation domiciliaire, que je compte depuis que mon navire m'à été donné.

Si la météo me permet, je procéderai des demain, en envoyant copie de cette communication au Directeur de Port, pour qu'il puisse, s'il le souhaite, se faire rembourser par les Fonds de Garantie.

En vous remerciant d'avance, je vous souhaite de très bonnes journées.

En Nom de Dieu, à bord de Navire Pampero,

Commandant Sánchez Santos Jagoba Unai, Capitaine du navire Pampero.